



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 25 JANVIER 2017

Délibération N° B 17 / 004

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
CONVENTION D'ETUDE**

**LIGNY-EN-BARROIS – Revitalisation du centre-bourg – E
P09EB50H004**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par la commune de Ligny-en-Barrois et la communauté d'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude globale sur le fonctionnement du centre-bourg de Ligny-en-Barrois,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 50 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL, à 10% par la communauté d'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse et à 10% par la commune de Ligny-en-Barrois,

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la communauté d'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse et la commune de Ligny-en-Barrois la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

VU ET APPROUVE
LE - 1 FEV. 2017

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet de Région,
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Jacques GARAU